



2

Motion

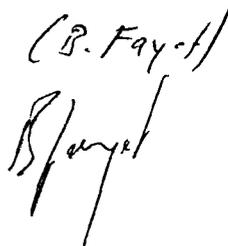
La Chambre des Députés

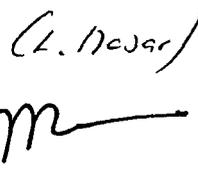
- Saluant l'adoption du projet de loi sur l'immigration, qui par la transparence qu'il apporte à notre législation en la matière, constitue une nette amélioration par rapport à la situation actuelle,
- Constatant qu'il s'agit d'un texte complexe,

Invite le Gouvernement

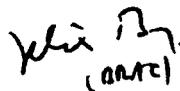
- A saisir l'occasion de l'entrée en vigueur de la loi pour informer dûment le public concerné tel que prévu par l'article 34 de la directive 2004/38 relative au droit des citoyens de l'Union et des membres de leurs familles de circuler et de séjourner librement sur le territoire des Etats membres.

  
ERR

  
B. Fayat

  
C. Nevar

  
Christian Bettel  
BETTEL

  
X. B.  
(unclear)